

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2019_099

Séance du mercredi 27 novembre 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 25/11/2019

Présents : 17

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept novembre l'assemblée

Votants : 17

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 17

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Michèle BUISSON**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle
FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD,
Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique
MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul
VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER,
Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Marie LION

**Objet: Plan de Financement - Alimentation en Eau Potable du hameau des Urfruits -
DE_2019_099**

Monsieur le Maire délégué de Saint Maurice de Ventalon présente au Conseil le projet d'AEP des Urfruits, qui est un engagement de la commune historique de St Maurice de Ventalon antérieur à 2016. Une consultation de trois entreprises a été lancée par la commune. Seules les entreprises SARL ROUVIERE FRANCIS et SAS ATGER ont répondu.

Monsieur le Maire délégué propose au conseil municipal de confier le chantier à l'entreprise la moins-disante, l'entreprise SAS ATGER pour un montant de 21 796.50 € HT.

Monsieur le Maire délégué propose au conseil d'adopter le plan de financement suivant

Financier	taux	somme HT
Conseil départemental	60 %	13 077.90 €
Fonds propres	40 %	8 718.60 €
Total	100 %	21 796.50 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE ce chantier à l'entreprise SAS ATGER pour un montant de 21 796.60 € HT;

APPROUVE le plan de financement ci dessus ;

MANDATE monsieur le Maire pour déposer les dossiers de demande de subvention nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard

